



Si vous êtes intéressé(e)s :

Remplissez le questionnaire disponible sur notre site internet : www.indrenature.net

ÉTAPES DE CONTRACTUALISATION

- 1 Réunions d'informations :
Présentation du dispositif
- 2 Sélection des candidats :
Visite individuelle
- 3 État des lieux :
Inventaire, préconisations de gestion
- 4 Élaboration et signature du contrat :
Discussion et échanges
- 5 Suivi et contrôle tous les 5 ans :
Évolution du terrain



© R. DOHOONE

PRÉSERVONS LE BOCAGE



© G. DEZECOT

CONTACTEZ-NOUS

- Indre Nature**
 63 avenue Marcel Lemoine
 36000 Châteauroux
 Standard : 02 54 22 60 20
 Portable : 06 40 11 01 52
clotilde.moreau@indrenature.net



Ne pas jeter sur la voie publique



L'OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE

Un outil de protection de la biodiversité



© S. MONTAGNER



MISSION NATURE

Préservation du Bocage du Boischart Sud



Le bocage du Sud de l'Indre, l'un des plus denses de France, constitue un milieu naturel et corridor écologique important pour la biodiversité. Or, il est en nette régression depuis de nombreuses années pour plusieurs raisons : remembrement, évolution des pratiques agricoles, vieillissement. Il est donc nécessaire d'agir concrètement pour la restauration de ce bocage, son renouvellement et sa préservation sur le long terme.

Indre Nature pense que l'ORE offre une solution de protection simple à mettre en oeuvre, ouvert à tous : particuliers, collectivités, agriculteurs.

Découvrez en vidéo, le projet en détail sur la page Youtube de l'OFB - Mission nature : la renaissance du bocage de l'Indre



OBJECTIF

Accompagner les propriétaires de parcelles, désireux de protéger le bocage et la biodiversité associée

FINALITÉ

- Création d'un réseau de sites bocagers préservés
- Stratégie des Aires Protégées

Obligation Réelle Environnementale

- Dispositif **juridique** intégré au code de l'environnement
- **Protection** attachée au **bien** et non au propriétaire
- **Contrat** élaboré entre propriétaire et cocontractant devant un **notaire**
- **Modalités** d'usage **transmises** aux propriétaires successifs

Pourquoi signer une ORE ?



- Protéger la biodiversité de votre terrain à moyen/long terme
- Outil contractuel, souple et avantageux pour le propriétaire

Quel est le contenu d'une ORE ?

Le contenu est défini d'un commun accord entre les parties.

Exemples :

- Ne pas détruire, retirer, ni déplacer des éléments constituant un habitat pour la biodiversité
- Améliorer la gestion d'une haie afin de restaurer ou renforcer la continuité écologique

À QUOI S'ENGAGE INDRE NATURE ?

- Réalisation d'inventaires naturalistes
- Préconisations de gestion
- Suivi et contrôle tous les 5 ans

Une expérience d'ORE déjà contractualisée en 2023